

LE
CONGRÈS



Guide à l'intention des congressistes

À propos du Congrès de l'ADGMQ

Le Congrès, d'une durée de 48 heures réparties sur trois jours, est l'événement incontournable du calendrier des activités de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ). Plus d'une centaine de membres s'y réunissent chaque année afin de renouer avec leurs pairs, d'assister à des conférences et des ateliers techniques portant sur des sujets divers et de rencontrer des représentants d'organisations susceptibles de devenir des partenaires d'affaires ou des collaborateurs. Il s'agit pour eux d'une occasion pour discuter des différents enjeux affectant le monde municipal et s'inspirer auprès des autres participants en matière de gestion des ressources humaines, de leadership, de gestion municipale et d'une foule d'autres sujets importants pour la direction générale des municipalités du Québec.

À propos du salon des exposants

Durant l'événement, 48 organisations privées et publiques seront représentées dans le salon des exposants. Les congressistes seront invités durant le Congrès à le visiter dans le but d'y rencontrer des spécialistes de différents domaines et de se renseigner au sujet de leurs produits et leurs services. Les pauses constitueront les moments idéals pour visiter le salon.

Hébergement

Le Congrès 2025 se déroulera au Fairmont Le Manoir Richelieu. Les membres pourront réserver une chambre à cet établissement à leurs frais.

Fairmont Le Manoir Richelieu
181, rue Richelieu
La Malbaie (Québec) G5A 1X7
418 665-3703

Pour réserver une chambre à cet établissement pour la durée de l'événement, composez le 1 866 540-4464 pour communiquer avec un agent ou une agente du centre de réservation. Informez cette personne que vous assisterez au congrès annuel de l'Association. Pour faciliter le processus, mentionnez le numéro de notre dossier, soit « ADGMQ2025 ».

Il est également possible d'effectuer une réservation en ligne. Pour ce faire, visitez la page Web suivante : [Congrès 2025 de l'ADGMQ – Commencez votre réservation \(passkey.com\)](#).

Le tarif d'une chambre en occupation simple ou double est de 279 \$.

Repas

Les congressistes peuvent prendre part à tous les repas prévus au programme.

Leurs allergies et leurs restrictions alimentaires devront être communiquées à l'ADGMQ avant l'événement, lorsqu'elle en fera la demande. Le personnel de l'hôtel en sera informé afin qu'elles soient considérées lors du service des repas. Les allergies et les restrictions alimentaires qui seront communiquées à l'arrivée des représentants à l'hôtel pourraient ne pas être prises en compte.

Les personnes qui n'auront pas déclaré d'allergies ou de restrictions alimentaires ne pourront obtenir un plat différent de celui qui sera sélectionné par l'ADGMQ pour un repas donné. De plus, il ne sera pas possible de demander au personnel de l'hôtel de modifier la composition d'un plat, par exemple retirer des aliments.

Activités

Les membres actifs, les membres retraités, les accompagnateurs et accompagnatrices ainsi que les personnes inscrites par leur municipalité à titre de relève peuvent participer à toutes les activités présentées lors de l'événement.

Aucune activité n'est organisée spécifiquement pour les accompagnateurs et accompagnatrices.

Tarifs

Dans la grille ci-bas figurent les tarifs pour les différentes catégories de participants.

Statut	Jusqu'au 5 mai 2025	À partir du 6 mai 2025
Membre actif	880 \$	980 \$
Membre retraité	440 \$	490 \$
Accompagnateur	400 \$	445 \$
Relève DG	880 \$	980 \$

À noter que des frais des 100 \$ seront facturés en plus du tarif tardif aux personnes qui se présenteront à l'événement sans s'être préalablement inscrites.

Qui plus est, l'ADGMQ pourrait être obligée de refuser des inscriptions si la capacité maximale de l'événement était atteinte.

À noter qu'il n'est pas possible de déboursier un montant d'argent pour participer à un repas donné.

Critères d'admissibilité

Seules les personnes qui sont membres en règle de l'ADGMQ, c'est-à-dire dont la cotisation annuelle a été payée, peuvent assister au Congrès.

À noter que le tarif accompagnateur ne s'applique que pour les conjoints et les conjointes des membres de l'Association.

De plus, le tarif relève DG s'applique pour les personnes employées par une municipalité membre de l'ADGMQ qui aspirent à occuper un poste au sein de la direction générale d'une municipalité. Il ne s'applique pas pour les directeurs généraux adjoints qui ne sont pas membres de l'Association.

Inscription

Pour s'inscrire au Congrès, il faut remplir le formulaire d'inscription présent sur le site Web de l'événement. Le lien pour y accéder est le suivant : congres.adgmgq.qc.ca/produit/inscription-congres/. Quiconque souhaite faire modifier des informations saisies dans ce formulaire doit en faire la demande par courriel à l'adresse adgmgq@adgmgq.qc.ca.

Annulation

Conformément à ce qui est stipulé dans la politique d'annulation de l'ADGMQ, des frais seront facturés aux personnes qui voudront annuler leur inscription à l'événement.

Les frais d'annulation sont les suivants :

Période	Frais d'annulation
De la date d'inscription au 17 avril 2025 (31 jours ouvrables ou plus avant l'événement)	Frais d'administration de 50 \$
Du 18 avril au 5 mai 2025 (21 à 30 jours ouvrables avant l'événement)	25 % des frais d'inscription
Du 6 mai au 20 mai 2025 (11 à 20 jours ouvrables avant l'événement)	50 % des frais d'inscription
Dès le 21 mai 2025 (10 jours ouvrables ou moins avant l'événement); inclut le cas où le congressiste n'est pas présent	100 % des frais d'inscription

Enregistrement

À leur arrivée, les participants devront se rendre au kiosque d'accueil situé près du salon des exposants pour mettre la main sur leur cocarde.

Cocarde

La cocarde devra être portée en tout temps durant l'événement. Les congressistes qui n'auront pas leur cocarde en leur possession ne pourront participer aux activités et aux repas.

À leur départ, ils devront déposer leur cocarde, la lanière accrochée à celle-ci et le carton sur lequel sont inscrites leurs allergies ou leurs restrictions alimentaires (s'ils en détenaient un) dans l'un des bacs prévus à cet effet présents dans l'hôtel.

Personnes-ressources

Pour obtenir plus d'informations quant à tout élément relatif au Congrès, prière de communiquer avec un membre de l'équipe des communications de l'ADGMQ.

Christian Talbot

Conseiller stratégique - Communications et développement des affaires

christian.talbot@adgmq.qc.ca

418 660-7591

Katherine Marois

Chargée de projet aux communications

katherine.marois@adgmq.qc.ca

418 660-7591